

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik =
Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières

Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres

Band: 33 (1935)

Heft: 10

Vereinsnachrichten: Comité permanent de la fédération internationale des géomètres :
compte rendu de la séance tenue à Bruxelles, le 1er septembre
1935

Autor: Delessert, Maurice

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3	+	0,711	+	0,073	+	2,197
4	—	0,286	—	0,028	—	1,726
5	+	0,425	+	0,045	+	0,471
6	—	1,000	—	0,106	—	1,106
7	$\Delta y = -0,106$					
	$x = 0,078 + 0,001 = 0,079$					
	$y = 0,328 - 106 = 0,232$					

Die Gleichung der mittleren Fehler lautet:

$$M = 0,079 + 0,232 \operatorname{tg} \alpha$$

und die Gleichung der Fehlergrenze oder Toleranzformel $\Delta h = 3 M$

$$\Delta h = 0,24 + 0,69 \operatorname{tg} \alpha$$

In vorstehender Figur ist der Verlauf der abgeleiteten Toleranzformel gegenüber dem theoretischen Formelwert dargestellt. Die schwarzen Punkte sind die mittleren Fehler der einzelnen Beobachtungsreihen. Man erkennt, daß der wahre Fehlerverlauf ca. $\frac{1}{3}$ über dem theoretisch errechneten liegt und zwar trifft dies für beide Fehlerkomponenten der Toleranzformel zu. Die Genauigkeit der Anschluß- und Terrainpunkte wie auch die Aufnahmeungenauigkeit als Funktion der Terrainneigung überschreiten den theoretischen Formelwert.

Die neue Toleranzformel mag auf den ersten Blick zu wenig streng erscheinen, variiert doch die Fehlergrenze von der Ebene zum Steilhang von 0,2—0,9 Meter, doch darf eben nicht übersehen werden, daß die Toleranzformel den äußersten noch zulässigen Fehler umschreibt, während die mittleren Fehler sich im Drittel der Grenzwerte zu bewegen haben. Die mittleren Fehler bewegen sich nur noch zwischen 0,1—0,3 Meter.

Die Formel, die aus ca. 420—430 Einzelfehlern abgeleitet wurde, dürfte die Lücke, die für diese Maßstabseinheit bestanden hat, ausfüllen.

Basel, den 23. September 1935.

Comité permanent de la Fédération Internationale des Géomètres.

*Compte rendu de la séance tenue à Bruxelles,
le 1^{er} septembre 1935.*

A l'occasion de son assemblée générale annuelle, l'Association des Géomètres Experts de Belgique avait invité le Comité permanent de la Fédération Internationale des Géomètres à se réunir à Bruxelles du 31 août au 3 septembre.

Les Confrères belges s'étaient faits une joie d'organiser toute une série de réceptions et de banquets officiels, ainsi que des excursions jusqu'aux villes et aux curiosités naturelles les plus réputées de leur pays.

Malheureusement le tragique événement qui a ravi à la Belgique

une Reine adorée a coïncidé avec la date des manifestations projetées, qu'il était trop tard de renvoyer. Si le programme prévu s'est néanmoins déroulé en tous points, toutes les manifestations, dîners, visites de monuments, etc., ont conservé un caractère de gravité et de sérieux qui s'imposait au sein d'un pays dont toute la population était en deuil.

Le samedi 31 août, les délégations furent reçues à l'Hôtel Métropole et se rendirent à la Colonne du congrès déposer une couronne en hommage au soldat inconnu, puis elles visitèrent le Sénat et la Chambre des représentants. Le soir l'Association des Géomètres Experts de Belgique recevait tous les membres du C. P. (Comité permanent) à l'Hôtel Métropole.

Le dimanche 1^{er} septembre la séance de travail du Comité Permanent dura toute la journée et se clôtura par un dîner au Résidence Palace offert à ses Confrères par Monsieur J. S. *Roupcinsky*, Président d'Honneur de la Fédération Internationale des Géomètres.

Le lundi excursion à Namur, Dinant et aux célèbres grottes de *Han*, avec déjeuner en cours de route au magnifique Château des Ardennes, ancienne résidence du roi Léopold I.

Enfin, le mardi, jour des obsèques de la Reine *Astrid*, les congressistes qui en avaient le temps allèrent visiter les merveilles de Gand et de Bruges.

Travaux du Comité permanent.

La séance est présidée par le Colonel *Cole*, qui a remplacé M^r *Bertschmann* à la direction de la Fédération depuis le Congrès de Londres en 1934.

Les Délégués des pays suivants sont présents: Angleterre, Belgique, France, Italie, Pologne, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

La Suisse est représentée par Monsieur *Baltensperger*, Directeur des mensurations cadastrales, et Monsieur *Delessert*, ancien Secrétaire général.

Après l'organisation de l'Assemblée, les délégués de chaque pays firent un exposé verbal des efforts effectués pour mettre en pratique les résolutions votées dans les Congrès de Zurich et de Londres.

L'Angleterre annonça que sa Commission du cadastre avait rédigé les principes tant juridiques que techniques qui, selon elle, devraient servir de base à l'établissement d'un cadastre moderne type. Elle désire que tous les pays qui veulent étudier la question le fassent selon le même programme afin d'arriver plus rapidement à la mise au point définitive.

La Suisse s'associe à ce vœu en demandant que contrairement à la résolution de la Commission II de Londres on cesse d'accumuler des documents et que l'on prie la Commission du Cadastre de la Fédération de formuler rapidement l'état des principes selon lesquels devrait être établi un cadastre international. Ces dernières années, et tout récemment encore, divers pays se sont adressés à la Suisse pour avoir des renseignements sur la création d'un cadastre neuf, alors que ce

devrait être à la Fédération Internationale des Géomètres à fournir des documents généraux.

L'Italie annonce précisément que l'on étudie la mise en train d'un cadastre juridique et que la formation des géomètres est dorénavant soumise à des prescriptions exigeant une préparation technique supérieure, comprenant des connaissances agricoles très étendues et la photogrammétrie.

La Belgique, la France et le Danemark demandent que le nombre des sujets à examiner par les prochains congrès soient réduits afin d'en permettre une étude plus complète.

Puis plusieurs pays acceptent que les Congrès comprennent une Commission de « Juniors » ayant pour mission d'apporter à la profession des idées nouvelles.

Ainsi que l'avait déjà fait antérieurement Monsieur *Kubler*, alors qu'il était trésorier de la Fédération, le nouveau Bureau du Comité permanent a constaté qu'il était impossible d'effectuer des travaux quelconques avec les ressources financières actuelles. Après une longue discussion, les pays fédérés seront priés de verser une taxe annuelle de fr. 100.— et une cotisation de 0,30 fr. par membre national.

La Fédération doit également rechercher à augmenter le nombre des pays adhérents et, dans ce but, édite une brochure contenant l'historique et les nouveaux statuts. Avec plaisir le Comité permanent enregistre la demande d'affiliation des géomètres des Etats Unis d'Amérique.

Par contre le Comité permanent a constaté que la question de l'élaboration d'un dictionnaire technique des termes de la profession n'avait pas avancé et décide de constituer une nouvelle Commission composée de spécialistes anglais, français, allemands, italiens, désignés par les pays intéressés.

Enfin, le Comité Permanent a admis que pourront à l'avenir faire partie de la Fédération les groupements nationaux de géomètres exerçant la profession de *mètres* ainsi que cela est le cas par exemple en Angleterre.

En fin de séance, la Yougoslavie propose que la prochaine séance du C. P. soit tenue à Belgrade en 1936, la France demande d'avoir ce plaisir en 1937 à l'occasion de son exposition internationale, et, enfin, l'Italie demande d'avoir l'honneur d'organiser le prochain Congrès à Rome en 1938. Ainsi se trouve établi le calendrier de la Fédération Internationale des Géomètres pour les années prochaines aux acclamations des Délégués présents. *Maurice Delessert, Genève.*

Patentierung von Grundbuchgeometern. Géomètres du Registre foncier diplômés.

Auf Grund der mit Erfolg bestandenen Prüfungen ist den nachgenannten Herren das Patent als Grundbuchgeometer erteilt worden:

Ensuite d'examens subis avec succès, ont obtenu le diplôme fédéral de géomètre du Registre foncier: